

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 77 (2005)

Heft: 1: Construire en hauteur

Artikel: La remarquable transformation d'un bâtiment du 16e siècle en Basse-Ville de Fribourg

Autor: Clémentçon, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'attendez-vous de l'ASH?

Jean-Marc Wichser: Avant tout des aides de crédit.

de mieux échanger des informations entre coopératives, qui souvent s'ignorent, sur les expériences acquises.

Qu'attendez-vous d'une revue comme Habitation?

Jean-Marc Wichser: Nos sociétaires ne la reçoivent pas... Je ne sais pas pourquoi. Après réflexion, Jean-Marc Wichser ajoute: Une meilleure diffusion permettrait sans doute

Que pensez-vous de d'un site web francophone de l'ASH?

Jean-Marc Wichser: (...) Cela apporterait sans doute un plus, avec la possibilité d'y annoncer, par exemple, les appartements libres, ou encore nos actions ponctuelles.

LA REMARQUABLE TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT DU 16^E SIÈCLE EN BASSE-VILLE DE FRIBOURG

Propos recueillis par Patrick Cléménçon

En achetant le bâtiment, la Coopérative de l'Auge avait acquis une véritable ruine. Mais une ruine qui suscitait bien des convoitises, notamment celle d'un promoteur qui avait l'ambition de rénover la maison et d'y réaliser 12 studios, loués à prix fort. En remportant la mise, la Coopérative de l'Auge obtenait une victoire importante contre la frénétique spéculation immobilière des années 90 et offrait à ses membres un style d'habitation convivial et de qualité.

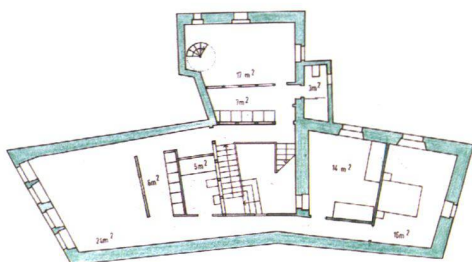


La façade est après la transformation

Le bâtiment actuel de la Place Petit St-Jean est le résultat de quatre extensions successives d'un premier édifice datant du XVI^e siècle. Chacune de ces étapes de construction a laissé des empreintes typiques de son époque, dûment répertoriées par le département des monuments historiques. Les trois premières sont alignées l'une derrière l'autre, formant un bâtiment de 22,5 m sur environ 6 m, orienté principalement nord-sud. La quatrième étape se greffe sur le côté est du bâtiment. Ces extensions successives ont abouti à une maison de forme complexe, dotée d'une grande variété de techniques de construction et de matériaux mis en œuvre.



La façade est avant la transformation



Plan de l'immeuble transformé, 1er étage



L'espace central avant et après les transformations

Les combles avant, pendant et après les transformations

Le concept de rénovation élaboré par l'architecte Antonio Cascione se fonde dans l'esprit de ces extensions successives et garantit une continuité historique de la vie du bâtiment. «La zone de la 2^{ème} étape, privée d'éclairage naturel par la construction de la 3^{ème} extension vers l'est, se trouve au cœur de l'édifice actuel. Délimité par trois murs intérieurs qui, à une certaine époque, étaient des façades donnant sur l'extérieur, cet espace de grande valeur historique devient le point charnière du projet de rénovation», déclare Antonio Cascione. Il deviendra de fait une cour intérieure, à laquelle une verrière aménagée sur le toit offre une belle lumière zénithale, et qui accueille l'escalier de distribution de tous les étages. La zone commune aux différentes parties du bâtiment acquiert ainsi le caractère convivial typique des maisons à patio. Les surfaces habitables ont ensuite été réparties autour de cette cour intérieure. En supprimant l'escalier existant au rez-de-chaussée, l'architecte a en outre pu réaménager un passage éclairé naturellement aux deux extrémités de la maison.

«La rénovation de ce bâtiment n'a pas été une mince affaire! Les fondations des diverses parties de l'édifice présentaient des déformations structurelles qui se sont répercutées sur la zone centrale de la maison où les planchers reposant sur des structures construites à différentes époques accusaient de fortes pentes», raconte Antonio Cascione. En supprimant ces planchers fortement déformés, l'architecte a pu libérer les anciennes façades sur toute leur hauteur, ce qui a permis de restaurer des fenêtres ayant ainsi retrouvé leur fonction originale et apportant un supplément de luminosité bienvenu.

À l'exception de l'appartement du haut, sur deux étages, les appartements sont organisés sur un seul niveau. Traversants, ils s'ouvrent tant sur la rue et la place adjacente que sur le jardin commun, chaque appartement bénéficiant d'un ensoleillement maximal grâce aux ouvertures sur l'est et le sud. L'espace séjour/cuisine est organisé sur un plan ouvert d'un mur mitoyen à l'autre.

La disposition des pièces a été inversée au deuxième étage pour respecter le caractère typique de la salle à corbeaux.

«Le double accès aux logements depuis le pallier rend la partie «jour» indépendante de la partie «nuit», ce qui permet non seulement de tenir compte des différents rythmes de vie des membres d'une famille, mais encore d'envisager la présence d'une tierce personne», commente l'architecte.

Quant à la dernière étape de construction, il a fallu y créer des appartements en duplex à cause des petites dimensions du corps du bâtiment. Leur disposition compose avec une paroi en colombages et le logement en duplex supérieur occupe le deuxième étage de cette extension, ainsi que les surcombles de l'édifice des trois premières étapes.



Une chambre côté rue, avant, pendant et après les transformations de l'intérieur et de l'extérieur